

PLAN LOCAL D'URBANISME

ZONAGE - Partie SUD

MODIFICATIONS - REVISIONS PARTIELLES	
MISES A JOUR	
1	
2	
3	
4	
5	
6	

• Proposition
Distribution de copies municipales
du 15/01/2014 au 22/01/2014

• Avenir du projet
Mise à jour municipale
du 27 Janvier 2013

• Approbation
Le Maire
du 15/01/2014

PPRI VEYRE
Territoire dont l'occupation du sol est réglementée au titre du PPRIPI de la Veyre :

- zones urbaines et centres urbains :
- aléa fort R3
- aléa moyen O2
- aléa faible R1
- champ d'expansion des crues :
- aléa fort R3
- aléa moyen R2
- aléa faible R1

- Zonage PLU
- Emplacement Réserve
- PPRNPi Allier
- Zones d'intérêts archéologiques et paléontologiques (DRAC)
 - zone sensible
 - zone très sensible
- Classement sonore des infrastructures (RD225 et voie ferrée)
- Bâtiment identifié comme ayant intérêt archéologique ou architectural majeur.
- Emprise hydrographique (rivière, bief, rase, ...)
- Construction récente, redessinée à titre indicatif
- Piscine, redessinée à titre indicatif

